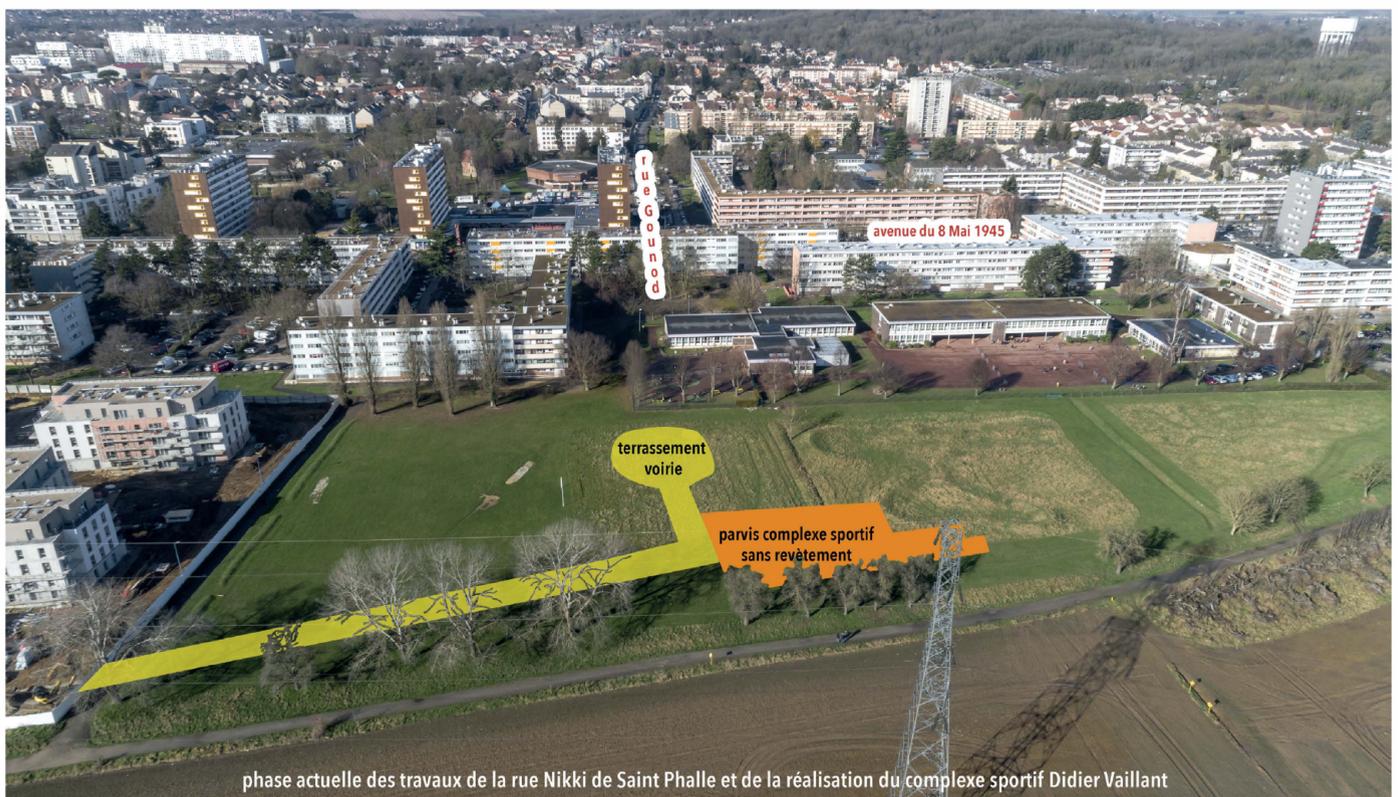




La Rénovation urbaine au Puits-la-Marlière dans une nouvelle phase



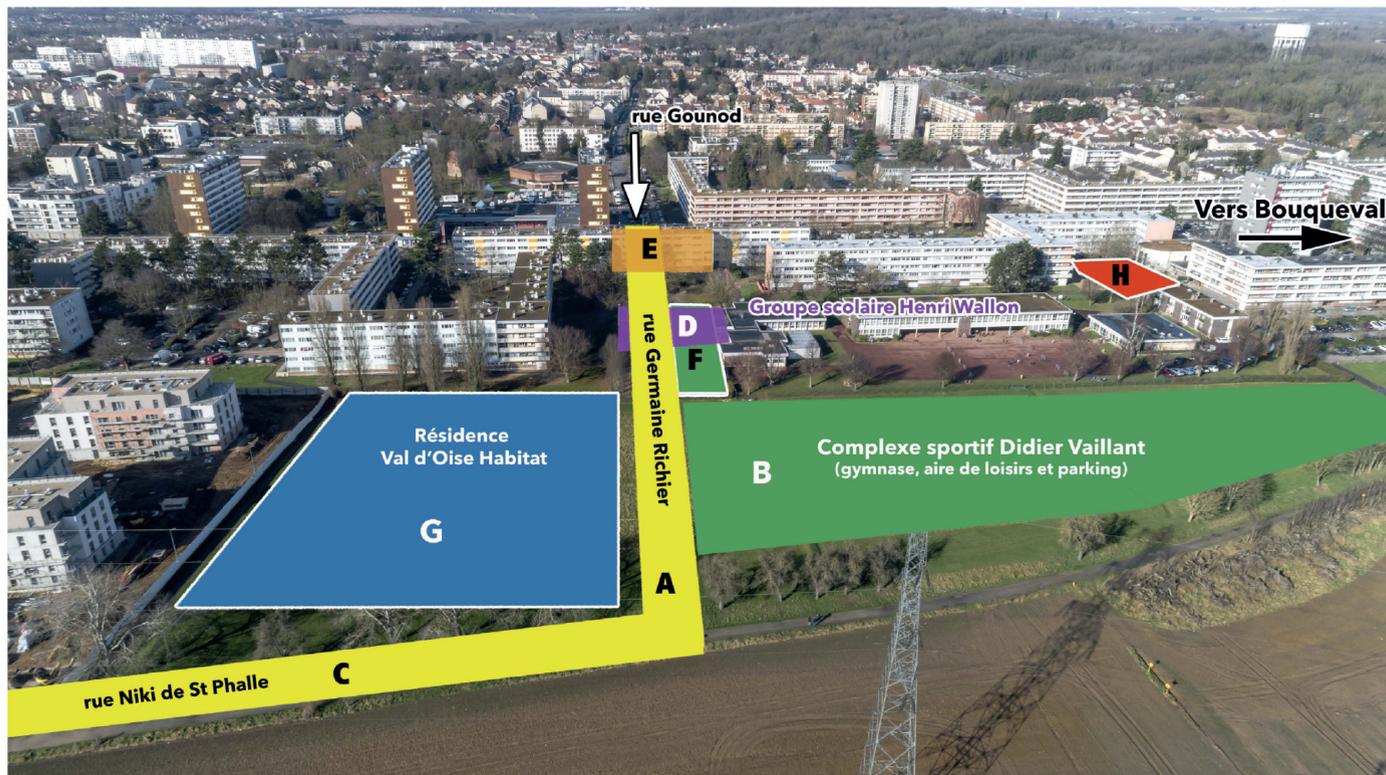
Madame, Monsieur,

Avant de détailler les phases à venir des travaux qui démarrent dans le quartier du Puits-la-Marlière, permettez-moi de vous rappeler les objectifs principaux que nous avons assignés à la rénovation urbaine à Villiers-le-Bel :

- rénover l'habitat et les équipements publics,
- favoriser les parcours résidentiels positifs et la mixité sociale,
- désenclaver les quartiers en recomposant le réseau des voies de circulation et l'espace public.

Dans la partie Sud-Est du Puits-la-Marlière, la rénovation urbaine comporte deux réalisations importantes répondant à ces objectifs : la construction du complexe sportif Didier Vaillant, et le prolongement de la rue Gounod qui permet de créer un nouvel axe de déplacement Est <-> Ouest dans notre commune.

La réalisation de plusieurs opérations voisines (construction du complexe sportif, démolition des n°18 et 20 avenue du 8 mai 1945, démolition partielle de l'école maternelle Henri Wallon puis sa reconstruction, réhabilitation des logements de Val d'Oise Habitat, construction de la nouvelle résidence Val d'Oise Habitat...) pourrait générer des conflits d'usage de l'espace pour les entreprises intervenant sur ces chantiers. C'est pourquoi par exemple, la création des rues Germaine Richier et Nikki-de-Saint-Phalle est prévue en 4 phases assez complexes étalées sur 3 ans. Ainsi par exemple, ces derniers jours, les travaux de la rue Nikki-de-Saint-Phalle ont débuté. Il ne s'agit pourtant pas de réaliser d'un seul tenant cette voie, mais d'en créer la partie qui permettra aux engins de chantier d'accéder à la zone de travaux du complexe sportif Didier Vaillant dont les travaux de terrassement vont démarrer dans le courant du mois de Juin.



Sud-Est du Puits-la-Marlière, les travaux d'aménagements et d'équipements publics jusqu'en 2026

- A • création de la rue Germaine Richier (prolongement de la rue Gounod) : phase 1 : début des travaux mai 2023 ; fin des travaux début 2026
- B • construction du complexe sportif Didier Vaillant : début des travaux juin 2023 / ouverture fin de l'été 2024
- C • rue Niki de St Phalle : fin des travaux début 2026
- D • démolition d'une partie de la maternelle Henri Wallon : été 2023
- E • démolition des logements des 18 et 20 avenue du 8 Mai 1945 :
 - relogement en cours
 - travaux : 1^{er} semestre 2024
- F • reconstruction de l'école maternelle Henri Wallon : début des travaux septembre 2024 / ouverture début 2026
- G • construction d'une résidence Val d'Oise Habitat d'une cinquantaine de logements : début des travaux 2025
- H • restructuration et aménagement du square Camille Claudel : à partir de 2025.

Les aménagements définitifs de ces rues ne seront pas réalisés tant qu'il y aura une forte activité des chantiers, sous peine de dégrader les premiers ouvrages. Autre exemple de découpage logique des phases de travaux, la rue Germaine Richier ne pourra pas être finalisée tant que la démolition des n°18 et 20 avenue du 8 mai 1945 n'aura pas eu lieu.

Outre la construction du complexe sportif Didier Vaillant, seront donc définitivement livrées dans 3 ans :

- la nouvelle école maternelle Henri Wallon ;
- la rue Nikki Saint Phalle et la rue Germaine Richier ;
- la création de l'allée Maillol, voie piétonne qui reliera la rue Germaine Richier à l'avenue Pierre Semard.

Cependant les travaux suivants, dont le maître d'ouvrage est Grand Paris Aménagement, débuteront au plus tôt à compter de mi 2025 pour une durée qui n'a pas été précisément définie :

- le parvis du groupe scolaire Henri Wallon, qui sera livré en même temps que l'école maternelle ;
- l'allée Camille Claudel, qui longe le groupe scolaire ;
- le square Camille Claudel situé derrière le centre socio-culturel Camille Claudel.

Par ailleurs, la réhabilitation des logements locatifs du quartier se poursuivra à partir de début 2025, pour 18 mois environ, et concernera les 208 logements VOH (ex SNI), de l'avenue du 8 Mai 1945, de la place Rude, des rues Bourdelle et Rodin. VOH débutera également la construction d'une résidence d'une cinquantaine de logements.

Ensuite, à partir de 2026, c'est du côté du groupe scolaire Langevain/Rousseau et du nouveau Conservatoire que les travaux de rénovation ou de construction débuteront.

Mais d'ici là, nous aurons maintes occasions pour nous rencontrer et échanger sur tous ces projets !

Fidèlement,

Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-Bel